



**HAL**  
open science

# L'Académie de Metz et les antiquités gallo-romaines (1819-1828)

Jeanne-Marie Demarolle

► **To cite this version:**

Jeanne-Marie Demarolle. L'Académie de Metz et les antiquités gallo-romaines (1819-1828). Mémoires de l'Académie nationale de Metz, 2020, 330, pp.313-326. hal-03524802

**HAL Id: hal-03524802**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03524802>**

Submitted on 13 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'Académie de Metz et les antiquités gallo-romaines (1819-1828)

Jeanne-Marie DEMAROLLE

Aucun des archéologues<sup>1</sup> dont il est ici question n'a atteint la notoriété de Bergery et de Poncelet, et les recherches sur les antiquités ont certainement paru moins « utiles » que l'organisation de deux expositions industrielles et l'ouverture des cours gratuits. Or, si l'Académie a mis un certain temps à se reconstituer<sup>2</sup>, elle a rapidement fait partie des instances les plus impliquées dans l'essor de l'archéologie gallo-romaine. Louis Devilly, Guillaume-Ferdinand Teissier et quelques autres ont perpétué la tradition qui avait nourri le premier volume de l'*Histoire de Metz* paru en 1769. Ils ont ainsi contribué à assurer le rayonnement de la jeune compagnie à une époque où l'intérêt pour les antiquités<sup>3</sup> ne faiblit pas, mais s'inscrit dans un tout autre environnement qu'au siècle des Lumières. Des laïcs prennent le relais des bénédictins et les travaux érudits acquièrent une dimension d'utilité publique au service de la collectivité. En effet, dans le contexte socio-culturel né de la Révolution et de l'Empire, l'État attend des vestiges qu'ils procurent des fondements matériels

---

Abréviations : MAM : *Mémoires de l'Académie nationale de Metz* ; ANM : Académie nationale de Metz ; MSF : *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*.

1. Le terme tend à remplacer « antiquaire » selon le *Dictionnaire de l'Académie française* (éd. de 1835). Pour des réflexions récentes : SCHNAPP (Alain), « Ressemblances et dissemblances des antiquaires et des archéologues », dans KRINGS (Véronique), VALENTI (Catherine) (dir.), *Les Antiquaires du Midi. Savoirs et mémoires XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Errance, 2010, p. 183-190 ; LEWUILLON (Serge), « La province savante et les Antiquités nationales. Droit d'inventaire » dans PERÉ-NOGUÉS (Sandra) (dir.), *La construction d'une archéologie européenne (1865-1914)*, Drémil-Lafage, Mergoïl, 2019, p. 13-48.
2. LE MOIGNE (François-Yves), « Autour d'un cent-cinquantenaire. La renaissance de l'Académie de Metz (1819-1828) », *Les Cahiers lorrains*, 1969, p. 99-126. Un ouvrage général récent : PARSIS-BARUBÉ (Odile), *La province antiquaire. L'invention de l'histoire locale en France*, Paris, CTHS, 2011.
3. « Antiquités » désigne les témoignages « anciens » antérieurs à la Renaissance.

au passé de la nation. Inscrits dans un nouvel espace territorial, le département<sup>4</sup> et ses subdivisions, ils doivent contribuer à construire dans un cadre national l'identité des jeunes entités. Les recherches passent alors du domaine « privé » individuel ou collectif des collections et des initiatives à un domaine « public » lorsque les antiquités font leur entrée dans les questionnaires officiels, lorsqu'on s'inquiète de les placer dans un musée, lorsque des fouilles sont lancées par les autorités.

En répondant de leur mieux aux sollicitations du pouvoir et en s'employant à observer, à étudier, à conserver les antiquités mises au jour, les académiciens de Metz ont déployé beaucoup d'efforts, en particulier dans les années 1822-1827.

## **Injonctions nationales et réponses locales**

### ***Antiquités et Statistique***

La tourmente révolutionnaire passée, le Consulat, l'Empire puis la Restauration reprennent les initiatives de François de Neufchâteau et mettent sur pied une entreprise nationale de statistique. Elle pose les premiers jalons de l'institutionnalisation de l'archéologie par le biais de l'inventaire des monuments et de leur état. Le préfet et ses subordonnés jouent ainsi un rôle centralisateur essentiel, en s'appuyant sur les sociétés savantes seules à même de fournir des réponses fiables.

En Moselle dès 1802-1803, le premier préfet – le comte Colchen –, dans le mémoire adressé au ministre de l'Intérieur Chaptal, avait introduit les antiquités dans la rubrique « Topographie ». Il mentionnait l'aqueduc de Jouy, évoquait les vestiges d'un « camp romain près de Longwi » (*sic*)<sup>5</sup>. Il faut toutefois attendre 1819 pour que les antiquités fassent l'objet d'interrogations officielles. L'enquête lancée en 1810 par le ministre Montalivet se préoccupait des châteaux et abbayes sans dire mot des antiquités. Elle eut si peu d'effet, y compris en Moselle<sup>6</sup>, que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres reçut la mission d'examiner les raisons de l'échec et de préparer un questionnaire afin de relancer l'entreprise. C'est au moment du rétablissement de la société messine que Decazes adresse aux préfets en avril 1819 des instructions accompagnées du questionnaire, fort de douze entrées et où les « antiquités » apparaissent.

---

4. Avant 1871, Longwy et Briey appartenaient au département de la Moselle, Marsal, Tarquimpol, Sarrebourg étant dans la Meurthe.

5. *Mémoire Statistique du département de la Moselle*, Paris, Imprimerie de la République, an XI, p. 27 (*Statistique générale de la France*, 6).

6. Voir, pour ce qui ne relève pas de l'archéologie, l'article très documenté de HIEGEL (Charles), « Un sous-préfet historien à Thionville : Guillaume-Ferdinand Teissier (1779-1834) », *Les Cahiers lorrains*, juin 2008, p. 42-51.

L'écho fut réel en Moselle, aussi bien dans une partie de l'administration qu'au sein de la compagnie savante. Un an après sa création, celle-ci justifiait le soutien que lui avaient apporté le préfet Tocqueville et le maire Turmel.

## Réponses locales

### Un sous-préfet zélé

Des quatre sous-préfets, seul celui de Thionville, Teissier (fig. 1), répondit avec un empressement efficace à la demande ministérielle. Plusieurs motivations l'habitaient. Sa réputation de libéral ne favorisait pas sa carrière ! Il venait



Fig. 1. Portrait de Guillaume-Ferdinand Teissier.

Dessin de Hussenot, lithographie de Verronnais, *Annuaire historique et statistique du département de la Moselle pour 1835*.

juste d'obtenir son poste et se devait de répondre à la confiance du préfet, qui l'avait désigné comme correspondant en mai 1819 pour mener l'enquête sur les antiquités nationales. Par ailleurs, il portait sans conteste un intérêt personnel à l'histoire et il était bien une de ces personnes « habiles et zélées » que devait recruter l'administration. Au moment de sa désignation, il appartenait déjà à la Société académique des Sciences, Lettres et arts de Nancy et à la Société royale des Antiquaires de France ; il avait également collaboré aux *Annuaire de la Moselle* de Verronnais. Le choix du préfet a pu favoriser son admission au sein de la Société messine en septembre 1820. À son poste, Teissier se distingua en doublant le questionnaire de l'Académie des Inscriptions d'une *Direction sur les recherches archéologiques, historiques, etc., à faire dans l'arrondissement de Thionville* rédigée par ses soins. Les quarante-deux articles<sup>7</sup> témoignaient de la compétence de l'auteur, qui comprenait l'intérêt

7. 14 portent sur l'époque romaine (9 rien que pour les voies). Il convient de décrire les modes de « bâtisse », de vérifier si les pierres ont une origine locale, de citer les villages où on voit des remplois, d'établir des plans et des dessins (mais sans définir d'échelle), de corriger les erreurs des auteurs antérieurs, etc.

d'introduire dans l'enquête les traces enfouies du passé aussi bien que les vestiges visibles. Cette *Direction* si détaillée a pu décourager les bonnes volontés et son auteur ne semble pas avoir trouvé beaucoup de collaborateurs dans l'arrondissement.

### **L'engagement de la Société**

Il fut d'autant plus précieux que la Société royale était en situation de monopole pour l'étude et la diffusion des connaissances archéologiques. En effet, jusqu'à la fondation en 1835 de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle, la Société royale n'a pas d'égale dans le milieu érudit et jusqu'en 1858 où naît la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, elle reste la seule société locale en mesure, de par sa pluridisciplinarité, d'intégrer l'archéologie à ses champs du savoir. De surcroît, jusqu'en 1837 où apparaît l'*Austrasie*, ses *Mémoires* publiés avec une grande régularité à partir de 1821 représentent le seul organe de publication à caractère historique. L'étude des antiquités est soutenue au sein de la jeune société : le compte rendu des séances<sup>8</sup> mensuelles et les *Mémoires* en font foi.

Les informations sont fréquentes : en août 1821 on attend l'envoi par Teissier « d'un mémoire sur des recherches archéologiques sur Ricciacum » et le secrétaire doit inviter l'auteur à faire part de ses nouvelles recherches. Les notes signalant des trouvailles abondent : en octobre 1822 « au sujet des antiquités de Scarpone » ; en août 1823 l'annonce de la découverte « de tombeaux antiques près de Joeuf » entraîne la constitution d'une commission chargée d'aller sur place. En octobre, Devilly, Gentil, Gorcy et le secrétaire partent examiner le monument d'Havange. Mieux encore, la société n'hésite pas à s'engager financièrement. À son retour d'Havange, la commission espère que le monument pourra être acquis « à un prix médiocre ». En 1824, Devilly fait état de la création d'une commission<sup>9</sup> « pour explorer les débris antiques » du Hérapel victime du pillage.

Les antiquités apparaissent régulièrement dans les *Mémoires*. Elles y sont regroupées à partir de 1822-1823 avec la littérature en une seule section dite d'abord « Antiquités-Littérature » puis, à partir de 1826-1827, « Littérature-Archéologie » pour devenir « Littérature-Économie publique-Archéologie » avant de disparaître des intitulés en 1830-1831. Il est vrai que l'année précédente les travaux archéologiques avaient eu « peu d'étendue<sup>10</sup> ». La formulation des intitulés prouve que la société ne considère pas l'archéologie comme un champ spécifique de recherche. Aucune question d'archéologie n'est mise

---

8. ANM : *Registre* (non paginé) des délibérations du 2 mai 1819 au 20 mai 1824 et *Registre des délibérations* du 3 juin 1824 au 30 mars 1828.

9. MAM 1824, p. 57-61.

10. MAM 1829-1830, p. 55. L'archéologie ne reparait dans l'intitulé des sections qu'en 1835-1836.

au programme des concours, mais les auteurs de mémoires recevaient une médaille ou se voyaient admis comme correspondants.

L'engagement académique passe aussi par les relations positives nouées avec la Société des Antiquaires de France<sup>11</sup> que le baron de Ladoucette, issu d'une famille messine et préfet de la Moselle pendant les Cent-Jours, a présidée à deux reprises<sup>12</sup>. Il visite à Metz les antiquités de la Citadelle et les *Mémoires* de la Société des Antiquaires accusent réception des notices envoyées par Teissier, « écrites sur place et presque sur les monuments<sup>13</sup> ».

À Metz, quand arrive en septembre 1822 la circulaire du président de la société parisienne incitant « à explorer les antiquités du département », la réponse ne tarde pas. La Société royale envoie dès octobre le rapport sur les antiquités de la Citadelle et sollicite en retour des observations. Il importait alors de sauver les stèles mises au jour. Des démarches épaulées par Ladoucette auprès de la direction du Génie<sup>14</sup> ont été rapidement entreprises. La Société messine devient de fait une référence « archéologique ». On lui adresse régulièrement des monnaies, des petits éléments exhumés : quelques fragments de la mosaïque d'Audun-le-Tiche lui parviennent en 1823.

## Des académiciens et des vestiges gallo-romains

Attentive aux découvertes, la Société a soutenu l'action d'une dizaine de ses membres dont la moitié a laissé une production scientifique.

La société n'avait pas « affiché » les antiquités dans ses objectifs, mais il était acquis depuis Montfaucon et Caylus qu'elles permettent d'écrire une autre histoire que les textes. *L'Histoire de Metz* des vannistes en était la parfaite illustration. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est aussi la conviction de la poignée d'académiciens dont les noms reviennent avec insistance dans la documentation. Grâce à eux, l'étude des traces matérielles du passé enrichit l'héritage culturel laissé par l'académie.

### *Une communauté d'érudits*

Elle représente le monde bourgeois des « capacités » engagé dans les sociétés savantes. Qu'ils soient médecins (Chaumas, Herpin, Gorcy), fonctionnaires (Dosquet, Teissier), enseignants (Thiel), libraires (Deville), « manufacturiers » (Gentil, beau-frère de Devilly, copropriétaire des papeteries

11. Succédant en 1814 à l'Académie celtique créée en 1804, centrée sur l'époque « gau-loise », elle a rapidement élargi le champ chronologique des enquêtes.

12. PICOT DE MORAS D'ALIGNY (André), « Les Ladoucette en Lorraine », MAM 2014, p. 229-240.

13. MSAF, V, 1823, p. XXVI.

14. ANM, *Registre* : 2 décembre 1822.

d'Ars)<sup>15</sup>, ces érudits ont en commun une solide formation aux lettres classiques et à l'histoire romaine enseignée alors par les professeurs d'humanités, un penchant avéré pour des collections éclectiques, un intérêt prononcé pour les monnaies et les inscriptions. Sources « écrites » à l'instar des textes de César, de Tacite et d'autres grands auteurs, elles mobilisent leur connaissance du latin et permettent des datations. Autodidactes polyvalents, ils cultivent outre les antiquités, les lettres, la poésie ou encore l'agronomie<sup>16</sup>. Généralement nés sous la Révolution, ils ont connu une succession de régimes politiques et diverses vicissitudes ont marqué leurs parcours. Sous la Restauration, leur adhésion à l'enseignement mutuel et l'appartenance de certains à la maçonnerie<sup>17</sup> traduisent des convictions libérales.

### **Divers degrés d'implication**

Plusieurs ne font que lire des rapports ou entrer dans des commissions, tels Dosquet, qui lit la notice sur Riccicum, Chaumas, Gentil, Gorcy qui se rendent à Joëuf.

Quelques-uns seulement s'emploient à étudier les découvertes, toujours fortuites, dont ils ont connaissance. En matière scientifique, la précision des descriptions et des dessins, mais surtout l'aptitude à comparer, à s'inquiéter du contexte, introduisent des différences sensibles dans la pratique de passionnés qui ne comptent encore aucun polytechnicien actif dans leurs rangs<sup>18</sup>. Entré à l'académie en 1824 Victor Simon, pourtant futur « père » de l'archéologie mosellane, consacre alors ses recherches à la géologie.

Dans les années 1819-1829, le baron Marchant et Nicolas Altmayer maintiennent la tradition antiquaire alors que Teissier, Caemmerer, Devilly s'emploient à élaborer des descriptions et des dessins plus précis.

Nicolas Damas Marchant (1767-1833), médecin à l'hôpital militaire de Metz, maire de Metz<sup>19</sup> puis conseiller de préfecture, venait de publier en 1818 des *Mélanges de numismatique et d'histoire* lorsqu'il entra à la Société. Sa collection,

---

15. ANM dossiers 1J6/43 et 1J6/20.

16. Avant et après s'être fait connaître par le mémoire sur l'autel d'Havange, Caemmerer envoie des poésies. Altmayer, en décrivant les vestiges du Hérapel s'écrit significativement : « Tout annonce que ces ruines mériteraient de fixer l'attention de l'antiquaire mais aussi du poète » (MAM 1828-1829, p. 358).

17. Marchant, Vénérable de la Loge des Vrais amis avant la Révolution, est à l'origine, en 1804, de la loge de L'École de la Sagesse devenue en 1812 « L'École de la Sagesse et du Triple Accord Réunis ». Devilly en sera Vénérable en 1822 : SEELIG (Michel), « Éléments d'une histoire de la Franc-Maçonnerie à Metz au 19<sup>e</sup> siècle », *Chroniques d'histoire maçonnique lorraine*, n° 1, janvier 1997, p. 55-66 et « Un Devilly peut en cacher un autre », *ibid.*, n° 21, décembre 2004, p. 9-17.

18. Félicien Caignart de Saulcy n'est arrivé à Metz qu'en 1828.

19. Nommé en 1805 et destitué aux Cent-Jours.

considérable, comptait entre autres<sup>20</sup> dix mille monnaies romaines. Ce grand amateur était avant tout un éminent numismate<sup>21</sup>.

Le naborien Nicolas Altmayer (1796-1867)<sup>22</sup> présente un profil différent puisqu'il contribua à la fondation des comices agricoles en Moselle et entretint ses confrères des moyens de faire progresser l'agriculture, donnant l'exemple sur ses propres terres. Il s'intéressa à deux sites antiques majeurs de l'est mosellan (Sainte-Fontaine et le Hérapel) et au tracé de la route romaine Metz-Mayence dans les bois de Saint-Avold. Il n'a pas la compétence « spécialisée » du baron Marchant, mais il sait observer<sup>23</sup>, nouer des contacts avec les « inventeurs » du pays. Il laisse ainsi une vraie mémoire des découvertes locales<sup>24</sup> et donne à l'activité de la compagnie la dimension départementale que le pouvoir attendait.

Teissier s'est investi à un double titre, on l'a vu, dans les recherches sur les antiquités surtout avant 1825. Il a été absorbé ensuite par de nombreux travaux et a quitté la sous-préfecture de Thionville pour celle de Saint-Étienne en 1830.

Frédéric Caemmerer (1785-1836 ou 37), après une carrière dans l'administration militaire de l'Empire, dirigea les Postes à Longwy, à Rethel, et enfin à Langres. De même qu'Altmayer, il a assuré une dimension départementale à la géographie académique, du côté occidental cette fois. Polyvalent comme ses confrères, il se distingue par un unique mémoire archéologique sur l'« autel » d'Havange.

Louis Devilly (1792-1826), issu d'une famille d'imprimeurs libraires, a repris avec sa mère devenue veuve l'affaire familiale. C'est l'un des libéraux et des francs-maçons les plus en vue du chef-lieu, qui a des intérêts dans le *Journal de la Moselle* dont il est rédacteur de 1819 à 1825. Sa carrière académique est brillante puisqu'il est élu en janvier 1820 et devient secrétaire en 1823. Il est également bien introduit à Paris, correspondant à la fois de la Société de géographie sur la proposition de la société messine et de la Société des Antiquaires. Ses affaires marchent si mal qu'il se suicide en 1826. D'abord publié dans les *Mémoires*, le travail de Devilly fut si bien accueilli par la Société des Antiquaires qu'il fut édité<sup>25</sup> à part.

20. En particulier des bijoux, un cachet d'oculiste provenant de Nasium.

21. « Dissertation sur une médaille unique et inédite des gaulois éduens », MAM 1827-1828, p. 291-297.

22. HENRION (Lucien), « Un naborien illustre : le général Victor Joseph Altmayer. Son ascendance et sa descendance », MAM 1976-1977, p. 243-257.

23. Il tient des forgerons qui l'avaient vue la description d'une figurine de Mercure « haute de huit pouces », exhumée près de Sainte-Fontaine, MAM 1828-1829, p. 356.

24. On lui doit entre autres l'inscription mutilée (CIL XIII 4481) qui fait attribuer au Hérapel le statut d'un vicus.

25. *Antiquités médiomatriciennes : Premier mémoire : Monumens trouvés, en 1822, à l'ancienne citadelle de Metz*, Metz, C. Lamort, 1823. Il n'y eut pas de deuxième mémoire.

## En guise de bilan

La mémoire des découvertes, le souci patrimonial de conservation et la contribution à la valorisation des antiquités dans le public rendent ce bilan appréciable, en dépit de diverses limites.

## Mémoire des antiquités

Les notes publiées entre 1819 et 1828 sur des vestiges et des objets irrémédiablement perdus restent précieuses : elles peuvent servir de point de départ à de nouvelles investigations et intégrer des synthèses.

Citons le bas-relief de Mercure utilisé en remploi dans la nécropole mérovingienne de Baslieux (environ 15 km de Longwy) retrouvé en 1817 ou encore la monnaie gauloise signalée au Hérapel en 1825 par Devilly, précieux témoin d'une présence préromaine et première d'une série de 45 trouvées ensuite. Tout aussi importantes sont les observations de terrain sur les voies romaines croisées avec les informations apportées par les documents routiers (*Table de Peutinger*, bornes milliaires) bien que les interprétations étymologiques soient souvent sujettes à caution.

Les études détaillées et assorties de dessins de Teissier, Caemmerer, et Devilly sur d'importantes mises au jour méritent encore de retenir l'attention.

Tout comme sa *Direction*, les études archéologiques<sup>26</sup> de Teissier font preuve, dans le contexte de l'époque, de réelles qualités d'observation et de sérieuses connaissances bibliographiques. Elles souffrent néanmoins, en particulier celle sur Ricciacum<sup>27</sup>, d'être fondées sur des étymologies et des identifications de sites remises en cause. La présentation d'une mosaïque d'Audun-le-Tiche est accompagnée d'un dessin<sup>28</sup> (fig. 2) quelque peu « embelli » (l'état dans lequel se trouve le pavement n'apparaît pas), dont il n'est pas l'auteur, puisqu'il n'a pu aller voir en personne « ces débris ». Si Teissier déplore à juste titre l'absence d'échelle, sa note a d'autant plus d'intérêt que la mosaïque

---

26. Pour une vue exhaustive de ses écrits HIEGEL (Ch.), *op. cit.*

27. « Note sur Ricciacum, station ou lieu de gîte militaire sur la voie de Metz à Trèves », MAM 1821-1822, p. 73-81. L'identification de Ricciacum avec Ritzing, fondée sur une erreur de la *Table de Peutinger*, n'est plus admise. Elle a été remplacée par celle avec Dalheim. En revanche, Teissier a remarqué avec pertinence que Thionville est dépourvue de vestiges antiques contrairement à Yutz.

28. « Note sur un pavé de mosaïque découvert à Audun-le-Tiche, avec digression sur l'ancienneté probable de ce village et d'Audun-le-Roman », MAM 1823-1824, p. 96-102. Le dessin n'a été retrouvé qu'en 1983 : voir SIMMER (Alain), « Une redécouverte : la mosaïque gallo-romaine d'Audun-le-Tiche », *Les Cahiers lorrains*, 1986, p. 311-315. Il n'y a pas d'échelle mais les dimensions sont portées au dos (30 pieds de long sur 30 pieds de large). Ont-elles été ajoutées puisque Teissier ne peut « apprécier l'étendue de ce pavé », MAM 1823-1824, p. 96.

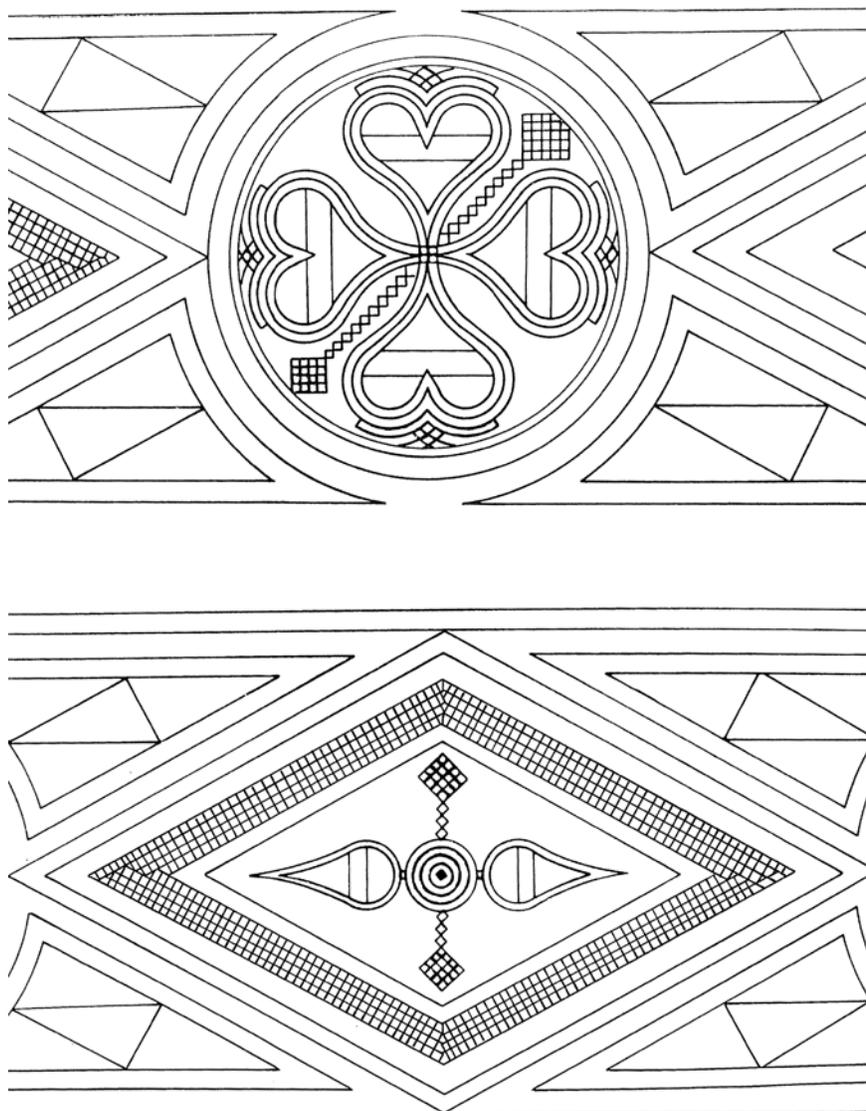


Fig. 2. Dessin de la mosaïque d'Audun-le-Tiche.

*Les Cahiers lorrains*, 1986.



Fig. 3a. « Autel » d'Havange.

© Laurianne Kieffer – Musée de La Cour d'Or-Metz Métropole.

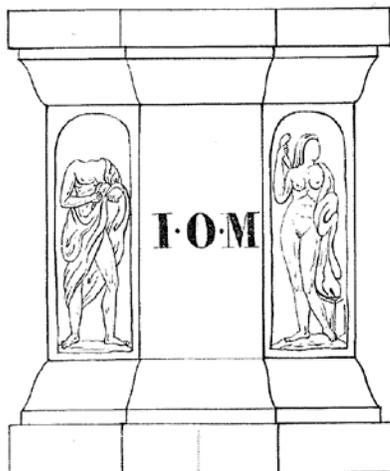


Fig. 3b. Dessin de Caemmerer.

MAM, 1828-1829.

a disparu. Enfin, dans son *Histoire de Thionville*, il retrace<sup>29</sup> le parcours de la voie Metz-Trèves par la rive gauche de la Moselle dans l'arrondissement et décrit, ainsi qu'il le préconisait dans sa *Direction*, l'état de la chaussée.

Dans son mémoire<sup>30</sup> sur l'« autel » d'Havange (fig. 3 a, b), Caemmerer situe la découverte (une chapelle isolée, non loin du village d'Havange), avant de décrire « une seule pierre à bâtir, de forme octogone, haute d'un mètre et large de 0 m 90. Une des faces porte cette inscription abrégée I.O.M., les autres représentent chacune une figure en bas-relief plus ou moins drapée [...] ou presque entièrement nue et distinguée par quelque attribut particulier ». L'identification de la statuaire représentant les divinités planétaires est dans l'ensemble exacte<sup>31</sup>, alors que celle du monument est erronée. Il s'agit de la base d'une colonne de cavalier au géant, non d'un autel. L'inscription est restituée<sup>32</sup> (« les trois lettres IOM me paraissent signifier IOVI OPTIMO MAXIMO ») sans aucun commentaire, et sans la moindre remarque paléographique. Le dessin fait « sur les lieux en 1817 » par Caemmerer lui-même (échelle précisée, « 0,055 pour 1 m ») est très complet : il montre le monument en élévation, en plan et les huit faces développées. La base d'Havange est comparée à juste titre au

29. *Histoire de Thionville, suivie de divers mémoires*, Metz, 1828, p. 243-246.

30. « Description d'un monument d'antiquité situé dans la partie nord-ouest du département de la Moselle », MAM 1828-1829, p. 366-371.

31. La divinité radiée est Apollon (non Jupiter), Saturne tient un vase (non « un bétyle »).

32. « Description d'un monument d'antiquité [...] », MAM 1828-1829, p. 368.



Fig. 4a. Scène de vente, bas-relief.

© Laurianne Kieffer – Musée de La Cour d'Or-Metz Métropole.

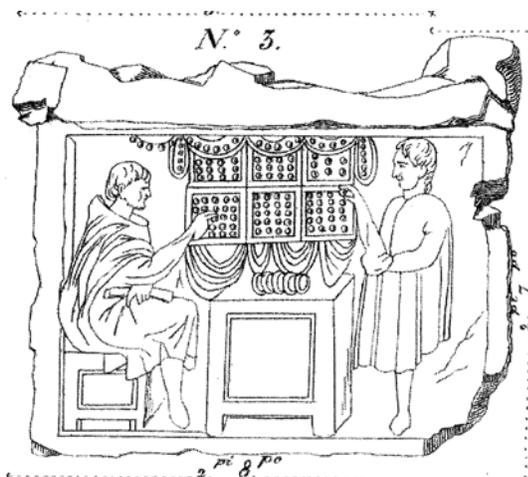


Fig. 4b. Dessin n° 3.

*Antiquités médiomatriciennes*, Metz, Lamort, 1823.

pilier des nautes de Paris mais le site de la trouvaille et l'erreur d'identification suscitent des interprétations hasardeuses : l' « autel » aurait d'abord servi aux rites druidiques puis romains.

Au total, des études publiées entre 1819 et 1828, c'est celle de Devilly qui garde le plus de valeur.

Les travaux de réfection du parement de la Citadelle au niveau de la tour d'Enfer, en 1821, ont mis au jour des éléments lapidaires en calcaire<sup>33</sup> que Devilly, sans attendre, décrit et fait dessiner par un confrère, Robert Tavernier, professeur adjoint de dessin à l'École d'application. Les descriptions et les dessins sont empreints de précisions pertinentes dont nous ne pouvons donner que quelques exemples. Devilly vérifie l'exactitude des dessins, prévenant à propos de la « scène de vente » (fig. 4 a, b) que « c'est omission du dessinateur si la barbe du jeune homme n'est point indiquée dans la figure n° 3 elle existe sur la pierre<sup>34</sup> ». Les dimensions et l'état des monuments sont mentionnés, les lacunes des inscriptions restituées. Il tire parti des dédicaces pour proposer des datations, et comprend l'intérêt de l'épigraphie pour l'histoire militaire<sup>35</sup> et l'onomastique locale, en s'appuyant sur les épitaphes de Scarpone. L'analyse, rigoureuse et documentée, va au-delà des descriptions informatives.

33. Une dizaine au total.

34. DEVILLY (L.), *op. cit.*, p. 11.

35. *Ibid.* p. 7-8, p. 12-13.

### **Sauvegarder les antiquités**

Le deuxième volet de l'activité archéologique de l'Académie a une dimension patrimoniale puisqu'il s'agit de conserver les antiquités pour les mettre à la disposition du public. Déjà la Société du XVIII<sup>e</sup> avait envisagé l'ouverture d'un musée en 1785. Le projet n'ayant pas abouti, l'idée fut reprise dans le contexte officiel de l'engouement pour le passé national. Beaucoup de découvertes restaient encore ignorées<sup>36</sup> et à jamais perdues, d'autres gagnaient des cabinets privés<sup>37</sup>. Devilly s'indignait dans ses *Antiquités médiomatriciennes*<sup>38</sup> du sort réservé aux inscriptions, aux statues arrachées à l'oubli par les « doctes religieux de Saint-Benoît ». L'Académie ayant réitéré ses demandes avec constance, une véritable « galerie archéologique » ouvrit plus tard et profita des antiquités de la Citadelle et d'Havange recueillies par l'Académie.

### **Faire connaître**

Au-delà de l'entre-soi académique que nourrissaient les échanges avec plus d'une vingtaine de sociétés (de Nancy, Besançon, Châlons, Paris, Lyon, Toulouse, etc.) ou les articles dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*<sup>39</sup>, l'action des archéologues a bénéficié d'autres supports de diffusion qui ont mis en valeur la Société elle-même.

En 1817, les deux volumes du *Dictionnaire du département de la Moselle* de Viville n'avaient fait que reprendre des antiquités déjà connues<sup>40</sup>. À partir de 1823, les *Annuaire*s de Verronnais<sup>41</sup> deviennent des relais annuels des travaux savants et révèlent les nouveautés. Dans un tout autre genre, celui du roman historique à la Walter Scott, des sites locaux introduits par le baron de Ladoucette dans *Robert et Léontine* ont bénéficié d'une certaine notoriété, l'œuvre ayant rencontré un beau succès.

Aux dires de l'auteur, l'Académie elle-même l'avait incité à écrire ce roman. Bien que l'histoire se déroule au XVI<sup>e</sup> siècle, certaines aventures

---

36. Altmayer signale que personne n'a eu l'idée de parler des « statues en pierre avec des inscriptions découvertes dans la forêt de Zang » et que « beaucoup de médailles, de figurines » ont gagné le cabinet d'un notaire de Sarrelouis, MAM 1828-1829, p. 355-365.

37. Dans son *Guide de l'étranger à Metz*, Metz, Verronnais, 1834, Émile Auguste Bégin cite (p. 242-245) parmi les cabinets privés ceux de plusieurs académiciens : de Saulcy, (252 monnaies romaines et 200 gauloises), Simon (2 000 monnaies).

38. DEVILLY (L.), *op. cit.*, p. 3-4.

39. TEISSIER (G.-F.), « Quelques antiquités de Metz », MSAF VII, 1926, p. 239-243.

40. Il avait fait de même dans sa réponse à la circulaire Decazes : HIEGEL (Ch.), *op. cit.* (p. 47 et n. 21).

41. Franc-maçon entreprenant, libraire, imprimeur, lithographe, il est à la tête d'une affaire importante.

rocambolesques des deux héros ont pour cadre des sites antiques tels Sainte-Fontaine et le Hérapel. Ladoucette qui avait une prédilection pour l'archéologie<sup>42</sup> les avait vus et Altmayer l'avait renseigné de première main.

La Société messine n'avait pas affiché l'archéologie dans ses objectifs, mais elle n'a pas négligé pour autant l'étude des antiquités.

Elle apparaît, en matière d'antiquités, comme un creuset « fédérateur » de sociabilité érudite où se complètent les curiosités et les compétences d'académiciens venant d'horizons différents : l'École d'application (Tavernier pour des dessins), les libraires imprimeurs, l'administration. Elle est aussi au centre des relations savantes entre Paris et Metz, par sociétaires interposés (Ladoucette, Devilly, Teissier). Elle devient ainsi une référence « semi-officielle » en matière d'expertise et de sauvegarde des vestiges.

### ***D'indiscutables limites***

Elles concernent essentiellement la pratique des recherches et des publications.

Les notes, les notices informatives, les descriptions ont prévalu aux dépens de perspectives plus larges, les académiciens s'en tenant à des découvertes fortuites qu'ils vont « visiter » sans envisager des fouilles, alors que la fouille apparaît comme la pratique archéologique la plus caractéristique<sup>43</sup>. Aucune étude d'ensemble, dans le cadre nouveau du département, à l'instar du travail de Jean Geoffroy Schweighaeuser publié en 1823, *Les monuments gallo-romains du Bas-Rhin*, n'a été envisagée. Seul l'arrondissement de Thionville a bénéficié d'une synthèse historique mais l'archéologie n'y est mise à contribution que pour le réseau routier.

Alors qu'elle apprécie le travail de ses prédécesseurs et que son mode de travail apparaît conforme au modèle bénédictin<sup>44</sup>, la nouvelle génération ne compare pas les découvertes récentes (inscriptions, monuments funéraires, « autel ») avec la documentation rassemblée dans l'*Histoire de Metz*. Elle ne tente pas non plus d'établir des séries susceptibles de faire progresser les analyses, car l'archéologie n'est conçue que comme une science auxiliaire de l'histoire. Face aux inscriptions, l'intérêt va au texte, à son contenu, à sa restitution, plutôt qu'au champ épigraphique, à la paléographie, à la disposition des lignes, des caractères, aux dimensions de ces derniers.

L'Académie de Metz est restée à l'écart des entreprises novatrices d'Arcisse de Caumont : aucune société des Antiquaires n'a vu le jour en Moselle

42. Préfet à Gap, il avait encouragé des fouilles à La Bâtie-Monsaléon.

43. Simon, de Saulcy et les frères Huguenin lanceront des investigations au Sablon en 1831. En 1840 le préfet Germeau engagera des fouilles au Hérapel.

44. Mais ils se soucient moins que les vannistes de donner des références bibliographiques précises.

## *L'Académie de Metz et les antiquités gallo-romaines (1819-1828)*

(celle des Antiquaires de Normandie date de 1824) et il faut attendre 1837 pour que se tienne à Metz un des Congrès scientifiques lancés par de Caumont.

En fait, le monopole savant de l'Académie et le prestige de l'*Histoire de Metz* semblent avoir entretenu un certain passéisme méthodologique, l'intérêt pour l'archéologie locale relevant plus de la passion que de la science. Les académiciens de Metz appartiennent à une phase de transition dans l'évolution de l'étude des antiquités, aussi sont-ils dits tantôt « antiquaires », tantôt « archéologues ». Leurs contributions restent nécessairement disparates, l'archéologie et l'épigraphie n'ayant encore ni élaboré des normes de description ni préconisé une unité d'échelle. Devilly note les dimensions en unités métriques alors que Caemmerer, Altmayer parlent encore en pieds et en pouces. Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et, en Moselle, la première annexion pour que se développe une « discipline » archéologique<sup>45</sup>.

Pour autant, les critiques acerbes de Bégin<sup>46</sup> ne sont pas justifiées dans la mesure où la renaissance de l'académie a bien servi la cause du patrimoine archéologique local. ■

---

45. TRAPP (Julien), *L'archéologie à Metz. Des antiquaires à l'archéologie préventive (1750-2008)*, Rennes, PUR, 2015.

46. *Guide de l'étranger à Metz, op. cit.*, p. 240 : « Messieurs de l'Académie commencent à revenir de leur éloignement pour l'archéologie ».